

## STATISTIQUES ET INDICATEURS



### L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN SEPTEMBRE 2020



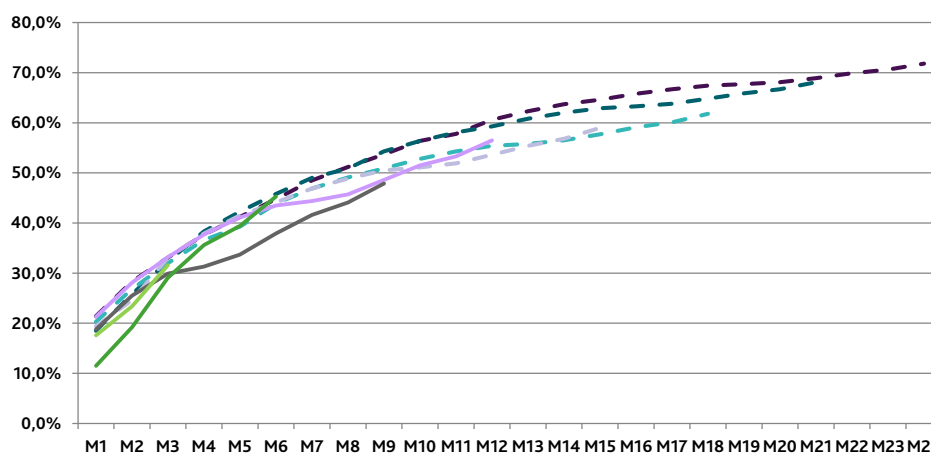
Au cours des 6 mois suivant leur inscription en mars 2020, 45 % des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus. Vingt-quatre mois après leur inscription en septembre 2018, 72% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus.

### Six mois après leur inscription en mars 2020, 45% des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus

En mars 2020, 420 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. En septembre 2020, six mois après l'inscription, 45% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus [cf. graphique 1]. De même en septembre 2019, 586 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. Douze mois après leur inscription, en septembre 2020, 57% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus. Sur les 351 000 demandeurs d'emploi inscrits en mars 2019, non présents le mois précédent, 62% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dix-huit mois après leur inscription. Enfin, sur les 573 000 demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2018, non présents le mois précédent, 72% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dans les vingt-quatre mois qui suivent.

Graphique 1

#### ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI GLOBAL SUR PLUSIEURS COHORTES



Date d'inscription :



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En septembre 2020, 32% des inscrits de juin 2020 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, 45% des inscrits de mars 2020, 48% des inscrits de décembre 2019, 57% des inscrits de septembre 2019, 59% des inscrits de juin 2019, 62% des inscrits de mars 2019 et 68% des inscrits de décembre 2018.

## Des taux d'accès à l'emploi ralentis par le confinement

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuelle décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de septembre 2018, non présents le mois précédent, le taux atteint 72% au bout de 24 mois, mais il était déjà de 44,8% six mois après l'inscription [cf. graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 7,4 points les six premiers mois à 2,6 points entre les septièmes et douzième mois, puis 0,9 point entre le treizième et le vingt-quatrième mois.

Le premier confinement, démarré le 16 mars 2020 et achevé le 10 mai 2020, a mis à l'arrêt de nombreux secteurs d'activité. L'accès à l'emploi au cours de cette période a été fortement restreint : pour les inscrits du mois de mars 2020, le taux d'accès à l'emploi deux mois après l'inscription n'était que de 19,1% alors que le taux équivalent pour les inscrits de mars 2019 était de 26,7%. Pour cette cohorte, l'impact du déconfinement est flagrant puisque le taux d'accès à l'emploi a augmenté de 10 points le troisième mois, pour atteindre 29,0%, lorsque sur les cohortes précédentes on observait une augmentation d'un peu moins de 6 points en moyenne entre le second et le troisième mois. Cet impact perdure les mois suivants puisque la hausse moyenne entre le troisième et le sixième mois est pour cette cohorte est de 5,4 points contre 3,7 points en moyenne sur les cohortes précédentes.

In fine, en septembre 2020, six mois après l'inscription, le taux d'accès à l'emploi des inscrits de mars 2020 est de 45,3% à un niveau similaire observé pour les cohortes précédentes hormis celle des inscrits de décembre 2019 fortement affectée par le confinement. En effet, pour cette cohorte, en juin 2020, six mois après leur inscription, seuls 37,5% avaient accédé à un emploi d'un mois ou plus.

## Les taux d'accès à l'emploi diminuent avec l'âge, et sont plus faibles pour les demandeurs d'emploi les moins diplômés

Les taux d'accès à l'emploi, quels que soient la période sur laquelle ils sont calculés et le type d'emploi considéré, ont tendance à décroître en fonction de l'âge [cf. tableau 1].

Les personnes dont le niveau de formation est supérieur à un Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi. Ainsi, six mois après l'inscription, la moitié de détenteurs d'au moins un Bac+2 ont exercé au moins un emploi au cours des 6 derniers mois (jusqu'à 48,8% des demandeurs d'emploi d'un niveau Baccalauréat). Vingt-quatre mois après l'inscription, près de huit inscrits sur dix ayant un Bac+2 ou plus ont pu accéder à un emploi. Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue. Les écarts entre les plus diplômés et les moins diplômés se creusent à mesure que la période après l'inscription s'allonge. On observe ainsi 8 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus diplômés et celui des moins diplômés six mois après l'inscription et 24 points douze mois après l'inscription.

De manière générale, les hommes accèdent plus facilement à l'emploi que les femmes. Ils sont ainsi 48,2% d'hommes six mois après inscription à accéder à un emploi contre 41,5% de femmes. L'écart entre les deux sexes diminue douze mois après l'inscription avec un accès à l'emploi des hommes de 2 points supérieur à celui des femmes.

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission ou à la fin d'un contrat sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi (respectivement 59,8% et 53,2% six mois après l'inscription). En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus difficile. Cet accès concerne à peine plus d'un quart des inscriptions faisant suite à la fin des études six mois après leur inscription.

Tableau 1  
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

|  | Inscrits de septembre 2018:<br>Taux d'accès<br>24 mois après<br>l'inscription | Inscrits de mars 2019:<br>Taux d'accès<br>18 mois après<br>l'inscription | Inscrits de septembre 2019:<br>Taux d'accès<br>12 mois après<br>l'inscription | Inscrits de mars 2020 :<br>Taux d'accès<br>6 mois après<br>l'inscription |
|--|---|--|---|--|
| <b>Total</b>                           | <b>71,8%</b>  | <b>61,8%</b>   | <b>56,5%</b>  | <b>45,3%</b>   |
| <b>Classe d'âge</b>                    |   |  |   |  |
| Moins de 25 ans                        | 72,8%   | 64,4%  | 56,7%   | 45,9%  |
| De 25 à 34 ans                         | 68,0%   | 60,0%  | 52,6%   | 43,6%  |
| De 35 à 49 ans                         | 64,5%   | 54,9%  | 51,0%   | 41,5%  |
| De 50 à 54 ans                         | 47,4%   | 38,1%  | 39,1%   | 30,4%  |
| 55 ans et plus                         | 40,7%   | 31,7%  | 33,2%   | 32,5%  |
| <b>Niveau de formation</b>             |   |  |   |  |
| Bac+5 ou plus                          | 78,3%   | 69,6%  | 63,4%   | 43,4%  |
| Bac+3 et Bac+4                         | 77,4%   | 68,1%  | 62,8%   | 46,7%  |
| Bac+2                                  | 79,2%   | 69,6%  | 64,1%   | 49,7%  |
| Bac                                    | 75,3%   | 66,7%  | 59,2%   | 48,8%  |
| CAP,BEP, Bac pro                       | 69,0%   | 59,6%  | 53,5%   | 45,4%  |
| Niveau collège                         | 58,0%   | 50,2%  | 42,6%   | 36,2%  |
| Niveau primaire                        | 54,0%   | 45,2%  | 39,8%   | 35,3%  |
| <b>Sexe</b>                            |   |  |   |  |
| Hommes                                 | 73,1%   | 63,5%  | 57,7%   | 48,2%  |
| Femmes                                 | 70,7%   | 60,1%  | 55,5%   | 41,5%  |
| <b>Motif d'inscription</b>             |   |  |   |  |
| Licenciement                           | 68,2%   | 57,8%  | 50,7%   | 33,3%  |
| Démission                              | 80,4%   | 76,1%  | 70,1%   | 59,8%  |
| Fin de CDD/mission intérim             | 81,1%   | 73,0%  | 65,4%   | 53,2%  |
| Fin d'études et primo arrivant         | 69,4%   | 48,6%  | 53,3%   | 26,8%  |
| Autre (fin de congés,<br>formation...) | 60,4%   | 53,4%  | 45,9%   | 37,2%  |

## Encadré 1 : Caractéristiques des inscrits en mars 2020

La population des inscrits en mars 2020 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 61% alors qu'elle est de 40% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de mars 2020. La part des hommes y est plus forte que celle observée à la même date dans la DEFM (56% contre 49%). Le niveau de scolarité est similaire à celui observé dans la DEFM : 43% des inscrits de juin ont un niveau inférieur au bac (47% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (48%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) [32%, cf. Tableau 2].

Tableau 2

### CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN MARS 2020

| Classe d'âge                         |     |
|--------------------------------------|-----|
| Moins de 25 ans                      | 26% |
| 25-34 ans                            | 34% |
| 35-49 ans                            | 27% |
| 50-54 ans                            | 6%  |
| 55 ans et plus                       | 6%  |
| Niveau de formation                  |     |
| Bac+5 et plus                        | 9%  |
| Bac+3 et bac+4                       | 9%  |
| Bac+2                                | 13% |
| Bac                                  | 26% |
| CAP, BEP                             | 28% |
| Niveau collège                       | 7%  |
| Niveau primaire                      | 9%  |
| Sexe                                 |     |
| Hommes                               | 56% |
| Femmes                               | 44% |
| Motifs d'inscription                 |     |
| Licenciement                         | 10% |
| Demission                            | 6%  |
| Fin de CDD/mission d'intérim         | 48% |
| Fin d'études et primo arrivant       | 4%  |
| Autres (fin de congés, formation...) | 32% |

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

## Encadré 2 : Sources et méthodes

### DÉFINITIONS

**Taux d'accès à l'emploi** : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

### MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

**L'accès à l'emploi d'un mois ou plus** est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acosss-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2020 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- . avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- . être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- . être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- . avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

Directeur de la publication  
**Jean BASSÈRES**

Directeur de la rédaction  
**Cyril NOUVEAU**

Réalisation  
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

**Pôle emploi,**  
1 avenue du Docteur Gley  
75987 Paris cedex 20

**[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)**

